DECISIONS INDIVIDUELLES

Décrets présidentiels du 6 Moharram 1418 correspondant au 13 mai 1997 mettant fin aux fonctions de magistrats.

Par décret présidentiel du 6 Moharram 1418 correspondant au 13 mai 1997, il est mis fin aux fonctions des magistrats dont les noms suivent :

Mme et MM :

— Moussa Bensalah,
— Mohamed Bouras,
— Benali Dahmani,
— Rachid Abdelli,
— Brahim Benameur,
— Ahmed Khaled,
— Abdelkader Kaïd Slimane,
— Abdelkader Mihoub,
— Noureddine Mesraoui,
— Achour Guezzout,
— Miloud Aribi,
— Farid Merazga,
— Abdelouahab Allali,
— Salah Chettah,
— El Djillali Ben Ahmed Dahou,
— Belkacem Benkabou,
— Abdelkader Mahrez,
— Aziza Khenifer,
— Charef Boukhatem,
— Ahmed Hadri,
— Hamid Lammali,
— Ouahab Maata.

Par décret présidentiel du 6 Moharram 1418 correspondant au 13 mai 1997, il est mis fin aux fonctions des magistrats dont les noms suivent :

MM :

— Abdellah Benamara,
— Abdelmalek Lazizi,
— Smaïl Touahri,
— Noureddine Guemaz,
— Messaoud Boukefa,
— Miloud El Aldji,
— Ahmed Chafai,
— Mahmoud Boulaghlimet,
— Abdelfettah El Mechri,

sur leurs demandes.

Par décret présidentiel du 6 Moharram 1418 correspondant au 13 mai 1997, il est mis fin aux fonctions de juge du tribunal d'El Harrach, exercées par M. Mohamed Larbi Maalem, admis à la retraite.

★

Décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de cabinet de l'ex-ministre de la formation professionnelle.

Par décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur de cabinet de l'ex-ministre de la formation professionnelle, exercées par M. Rachid Agsous, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997 mettant fin aux fonctions d'un inspecteur général à l'ex-ministère de la formation professionnelle.

Par décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997, il est mis fin aux fonctions d'inspecteur général à l'ex-ministère de la formation professionnelle, exercées par M. Mohamed Khiat, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997 mettant fin aux fonctions d'inspecteurs à l'ex-ministère de la formation professionnelle.

Par décret exécutif du 23 Dhou El Hidja 1417 correspondant au 30 avril 1997, il est mis fin aux fonctions d'inspecteurs à l'ex-ministère de la formation professionnelle, exercées par MM. :

— Akli Hamami,
— Ahmed Aoun,
— Ahmed Saïdani.

appelés à exercer une autre fonction.